



Compte rendu de la réunion du vendredi 6 novembre 2020

Le Président ouvre la séance à 20h 38,

Présents : 10 Absent : BRIANE MICHEL (excusé)

Le secrétaire de séance est Fournier Fabien.

1. Approbation du compte rendu du Conseil du 11-septembre 2020 par l'ensemble du conseil.
2. Changement du taux de la fiscalité de l'aménagement
Par délibération le conseil a décidé de ne pas le modifier.
3. Pose de la plaque commémorative du Général VEZINET
Le conseil municipal décide d'accepter le don de la plaque commémorative, s'engage à l'apposer place du Général Vézinet et à l'entretenir.
4. Demande d'aide financière
Un habitant de la commune demande une aide financière de 54,13 € .
Après délibération le conseil accepte d'aider cet habitant.
5. Présentation du devis du couvreur
Travaux aux églises de Candas et Roquetaillade et à l'ancienne école Marzials.
Après en avoir délibéré, le conseil approuve les devis.
6. Assainissement Calade de la Carral.
Présentation des devis.
Après délibération, le conseil porte son choix sur le devis présenté par l'entreprise SA2P pour un montant de 13 926,96€.
7. Location d'un tracteur tondeuse
Le tracteur tondeuse utilisé jusqu'à présent appartenant au club de foot, le conseil décide de louer une machine plus performante à l'entreprise CHRISTIAN LE JARDINIER pour essayer de faire gagner du temps à l'employer municipal.
8. Solidarité Alpes-Maritimes
Reporté au prochain conseil pour une délibération en fonction de l'orientation donné à cette aide.
9. SOCOTEC Changement de contrat
Jusqu'à présent cet organisme effectuait les contrôles tous les 3 ans. Désormais il est demandé de les faire tous les ans.
Après délibération, le conseil décide de reporter au prochain conseil afin de mieux étudier les besoins et les nouvelles lois en fonction des bâtiments concernés.
10. Élargissement du carrefour «chemin du Minier»/«lotissement le Clos de Montjaux».
Présentation d'un devis. Après délibération le conseil approuve le devis.
La pose de ces buses sera effectuée par l'employé municipal aidé de quelques bénévoles.
11. Mise à jour du registre nominatif de recensement des personnes fragiles isolées.
Ce registre, en cours de mise en forme, sera complété grâce à l'intervention de chaque membre du conseil qui devra recenser et contacter les personnes concernées. Un courrier ainsi qu'une fiche d'inscription vont être distribués.

12. Suspension du loyer de l'épicerie-restaurant durant la période du confinement.
Après délibération le conseil décide de suspendre le loyer.

QUESTIONS DIVERSES :

- Établir un règlement d'assainissement

Aveyron Ingénierie demande à ce que ce règlement soit rédigé, car il permettrait d'établir la limite des responsabilités entre usagers et commune. Aveyron Ingénierie peut nous aider à le mettre en place.

- Cloches Candas

Certains habitants de Candas ont demandé à ce que les cloches de l'église sonnent dans la journée pour indiquer les heures ...et peut-être ½ heures. Le conseil municipal propose au comité des fêtes de Candas la communication avec les habitants pour une éventuelle mise en place.

- «Musée de Montjaux»

Le bâtiment appelé « Musée » situé rue Mons Jovis appartient à l'association SAMEVAM. Mme Vézinet, membre de cette association proposait que celle-ci fasse don de cet immeuble à la commune. Les élus iront visiter le bâtiment pour prendre une décision.

- Aire de jeux

Fixer un montant à ne pas dépasser. Le projet est en sommeil car le devis reçu semble trop élevé. Nous avons étudié d'autres propositions et envisageons de recevoir d'autres représentants. Le conseil table sur un budget entre 8 000€ et 10 000€ hors aides extérieures.

- Site internet

La création du site, déjà bien avancée, permettra de le mettre en ligne dans les prochains jours. Sa mise en ligne s'effectuera le 10 novembre.

- Présentation de l'association « Tremplin pour l'emploi »

La commune pourrait faire appel à cette association dans certaines circonstances (absence d'employé, aide dans certains travaux...)

Le conseil trouve ce dispositif intéressant, il pourrait permettre de soulager la charge de travail du cantonnier à certaines périodes. Le tarif horaire est de 19 €.

- Conseil d'école

Demande de protection du coffret électrique et travaux sur l'enduit du plafond dans la classe du milieu.

- Église de ROQUETAILLADE

Pour des raisons de sécurité l'église reste fermée jusqu'à nouvel ordre.

- Chemin de la SEDOUNE à la ROUBIERE

Le cantonnier effectuera des travaux pour rouvrir une portion du chemin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 54.